

Réunion du 21 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 86

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES (suppléante de M. Jean-Jacques LASCABES), Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Françoise DANDIEU (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Pierre MUCHADA, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Gérard IRIART), Anne-Lise GENNEVOIS, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Anita BEUSTE, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis-Miguel CONEJERO), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 13 : DEMANDES DE SUBVENTIONS TOURISME : REVISION DU PLR / TRAVAUX DU RESTAURANT DU LAC DE LA BASE DE LOISIRS**

**Rapporteur : M. Gérard DUCOS**

Deux dossiers actuellement en cours pourront faire l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels (Europe et Département) d'ici le mois de juin. Cependant, l'enveloppe LEADER en cours de discussion ne permet pas d'avoir des éléments précis à ce jour.

## 1. Révision du plan local de randonnées (PLR) de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) :

Le PLR de la CCLO comprend à ce jour 46 boucles pédestres et 14 boucles VTT pour plus de 600 km. Depuis quelques années, les populations locales et les touristes se tournent vers du tourisme durable dont notamment les chemins de randonnées (pour de la marche, du running, etc.). Un PLR se révisé généralement entre 5 et 10 ans (celui de l'ex-CCL a été refondu en 2011 et celui de l'ex-CCCO en 2005/2006). En 2014, après la fusion des communautés de communes, seules une réunion des deux topoguides et une harmonisation partielle de la signalisation – signalétique ont été réalisées. Depuis l'année dernière, plusieurs communes ont émis des souhaits de révision ou création de boucles. Il s'agit donc de créer un réseau d'itinéraires de randonnées de qualité et complémentaires sur l'ensemble du territoire, adapté aux divers usages (pédestre, VTT, etc.) et aux nouvelles pratiques (trail, VAE, etc.). La consultation pour retenir un cabinet d'étude a été lancée et la mission d'étude devrait débuter en avril pour se terminer en septembre afin de connaître le montant des travaux à prévoir pour la préparation budgétaire 2023.

Les recettes prévisionnelles auxquelles la CCLO pourrait prétendre pour cette première phase d'étude sont les suivantes :

- Leader (jusqu'à 80 %) avec un cofinancement associé du Département (10 % environ) sur une enveloppe complémentaire de la précédente période (en cours d'étude).
- Département (jusqu'à 50 %) au titre du PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) sur des lignes sectorielles.

## 2. Travaux du restaurant du lac de la base de loisirs :

Suite à la liquidation judiciaire du restaurant du lac le 1<sup>er</sup> juin 2021, la CCLO s'est portée acquéreur des biens et des murs de l'établissement (délibération du 10/12/2021). Depuis 2016, les locaux n'ont fait l'objet d'aucun travaux d'entretien. En l'état, l'exploitation du restaurant est impossible en raison de travaux de réhabilitation notamment dans la cuisine. Ces travaux sont à réaliser ce printemps pour une ouverture du restaurant cet été. Les objectifs poursuivis sont le maintien d'une activité de restauration sur la base de loisirs, le développement de l'attractivité et de la fréquentation touristique et le soutien au développement économique local.

La recette prévisionnelle à laquelle la CCLO pourrait prétendre est la suivante : Leader (jusqu'à 80 %) sur une enveloppe complémentaire de la précédente période (en cours d'étude).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à solliciter une subvention auprès de l'Europe (Leader) et du Département 64 pour l'étude de révision du PLR,
- **d'autoriser** son Président à solliciter une subvention auprès de l'Europe (Leader) pour les travaux du restaurant du lac de la base de loisirs d'Orthez-Biron,
- **d'autoriser** son Président à signer tout document relatif à ces demandes de subvention.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Patrice LAURENT

